
**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française
conférant le mandat d'Inspecteur général coordonnateur
du service général de l'inspection**

A.Gt 05-04-2019

M.B. 21-05-2019

Par arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 5 avril 2019 et en vertu du décret du 8 mars 2007 relatif au service général de l'inspection, au service de conseil et de soutien pédagogiques de l'enseignement organisé par la Communauté française, aux cellules de conseil et de soutien pédagogiques de l'enseignement subventionné par la Communauté française et aux statuts des membres du personnel du service général de l'inspection et des conseillers pédagogiques, le mandat suivant d'Inspecteur général coordonnateur du Service général de l'Inspection est conféré, pour une période de cinq ans renouvelable, à Mme Pascale GENOT, à titre d'Inspectrice générale coordonnatrice du Service général de l'Inspection, à partir du 1^{er} juin 2019.